



Conflits pour restitution de la caution

Par **sindel01**, le **01/09/2009** à **12:42**

Bonjour,

Nous avons quitté, ma colocataire et moi, notre appartement le 31 juin 2009, cela fait 2 mois et un jour aujourd'hui et notre propriétaire ne nous a toujours pas rendu notre caution.

Nous avons eu quelques différends avec elle lors de l'état des lieux de sortie: elle a pris en compte une séparation de pièce en plastique fissuré (ce n'ai pas nous mais bon on l'a accepté car il n'y avait aucun moyen de le prouver) et un rafraichissement des peintures de la salle de bain (en effet il y avait un écaillage de la peinture dû à l'humidité).

Après signature de l'état des lieux de sortie, elle nous a rappelé quelques temps après en nous disant qu'elle changeait la baignoire qui selon elle a été abimé par des produits détergents.

j'aurais voulu savoir si on a un recours pour tout d'abord récupérer notre caution (de 1000 euros quand même) et ensuite pour contester ce changement de baignoire ainsi que le rafraichissement des peintures (car il me semble que ce n'ai pas à la charge des locataires).

Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ma demande

cordialement

Magali